



Collège Emile Zola
Rennes

Suite audience du vendredi 24 juin avec M l'Inspecteur d'académie et décision de maintien des 6èmes bilangues

Position FCPE collège

Si nous saluons :

- **la mobilisation rapide et solidaire SNES35-CGT-FCPEcollège,**
- l'audience demandée et accordée qui a permis, après des échanges longs et soutenus, de recevoir 4 propositions concrètes de la part de l'Inspecteur d'académie
- le maintien des 6èmes bilangues et notamment anglais-turc, avec dérogations, et les moyens d'accompagnement
- la position d'ouverture de la direction du collège Zola et la volonté locale pour permettre l'enseignement des langues à faible effectif
- l'engagement de l'Inspecteur d'académie de réviser la carte des langues, en relation avec les élus, pour assurer une meilleure répartition territoriale équilibrée et stable, en tenant compte de la mixité sociale

nous regrettons :

- la décision initiale de l'Inspecteur d'académie, brutale et sans information préalable (enseignants, parents Zola et parents arrivants, syndicats), concernant les effectifs du collège Zola

nous déplorons :

- les risques à venir de disparition, par manque d'effectif minimum, des bilangues, privées des dérogations nécessaires, et l'anéantissement d'années d'efforts
- les difficultés d'organisation et de positionnement pour les parents au moment des choix
- la situation d'engorgement des établissements,
- les mauvaises conditions de travail des élèves et des enseignants dues notamment aux forts effectifs grandissants par classe

nous insistons sur :

- **l'accès aux établissements dans de bonnes conditions des enfants du secteur notamment en terme d'effectif par classe**
- **des décisions prises sur la base de l'intérêt des élèves et de la pérennité des enseignements.**